

## Mandat du: Forum de l'OMD sur l'organisation du travail douanier (FOTD)

<b>Création et finalité</b>	<p>Le Forum de l'OMD sur l'organisation du travail douanier est un groupe polyvalent et pluridisciplinaire ayant été établi pour repenser les modes de travail de la douane et dessiner la voie à suivre pour parvenir à créer une configuration optimale en matière d'organisation du travail et d'environnement de travail ainsi que de gestion des effectifs dans ce qui est devenu la nouvelle norme.</p> <p>Il servira de plateforme propice pour examiner les tendances et évolutions les plus récentes en matière d'organisation du travail, en débattre et formuler des recommandations quant aux initiatives à mettre en œuvre pour faire en sorte que les tendances et évolutions considérées comme pertinentes soient plus largement adoptées au sein de la communauté douanière. Il servira également à établir un recueil documenté de bonnes pratiques dans ce domaine pouvant se montrer dignes d'intérêt pour les Membres et méritant donc d'être partagées avec eux.</p>
<b>Rôles et responsabilités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Examiner l'évolution de l'organisation du travail de la douane en vue de déterminer quels sont les pans de cette organisation qu'il y a lieu d'améliorer, de faire évoluer ou de changer pour qu'ils correspondent aux réalités d'aujourd'hui et de demain.</li><li>✓ Restructurer la manière traditionnelle d'organiser le travail de la douane, reconcevoir son environnement de travail et repenser la gestion de ses effectifs afin d'aligner tous ces éléments sur les tendances et besoins actuels.</li><li>✓ Jouer un rôle proactif dans l'organisation du travail de la douane et formuler des recommandations destinées à améliorer l'exercice de ses tâches quotidiennes, notamment grâce au recours à la technologie.</li><li>✓ Formuler des recommandations en vue d'encourager la prise d'initiatives – et de favoriser leur mise en œuvre – dans le domaine de l'organisation d'activités de collaboration et de partenariat à l'échelle internationale avec les milieux universitaires, le secteur privé et les organisations internationale, notamment, dans l'objectif de garantir l'adoption d'une approche innovante pour définir les futurs modes idoines pour organiser le travail, configurer l'environnement de travail et gérer les effectifs.</li></ul>

**Forum de l'OMD sur l'organisation du travail douanier**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Contribuer à l'élaboration et à la publication du Recueil de l'OMD compilant les bonnes pratiques en matière d'organisation du travail, de configuration de l'environnement de travail et de gestion des effectifs, en fournissant des études de cas (le « Recueil de l'OMD »).</li> <li>✓ Contribuer à l'élaboration et à la publication du Guide de l'OMD compilant des modèles de configuration de travail mixte, de système de travail à distance et de modalités de travail flexibles mis en place par des administrations douanières– en vue de créer des procédures de travail durables (le « Guide de l'OMD »).</li> </ul>
<p><b>Structure et composition</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Forum se compose de représentants des Membres de l'OMD, de représentants du Secrétariat de l'OMD et des représentants concernés du secteur privé, des organisations internationales et des milieux universitaires.</li> <li>- Le Forum est ouvert à tous les Membres et partenaires intéressés de l'OMD.</li> <li>- Le Forum est établi pour une durée d'un (1) an, son mandat pouvant être prolongé si les Membres l'estiment approprié.</li> <li>- Les Membres intéressés exercent le rôle de facilitateur des réunions du Forum. Le facilitateur de la réunion sera idéalement un haut fonctionnaire des douanes possédant une expérience dans le domaine de la GRH et de la direction et gestion d'équipe.</li> </ul>
<p><b>Réunions du Forum</b></p>	<p><b><u>Fréquence des réunions</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Forum se réunit sous un format virtuel environ trois (3) fois par an (idéalement en décembre, en mai et en octobre).</li> <li>- Le Forum peut tenir des réunions supplémentaires s'il y a lieu.</li> </ul> <p><b><u>Rapports des réunions</u></b></p> <p>Le Secrétariat de l'OMD est chargé d'élaborer les rapports des réunions du Forum. Ces rapports de réunions seront intégrés dans le dossier des documents de référence servant aux réunions du Comité du renforcement des capacités, de la Commission de politique générale et du Conseil, lorsqu'il y a lieu. Les conclusions et recommandations auxquelles ont donné lieu les réunions du Forum seront intégrées dans le Recueil de l'OMD et dans le Guide de l'OMD.</p>
<p><b>Révision du mandat</b></p>	<p>Le mandat du Forum peut être amendé s'il y a lieu, pour y refléter les besoins des Membres.</p>